**PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE**

**À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

**La formation théorique**

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l’école de conduite avec un logiciel d’entrainement au code et boitier de réponse, avec un enseignant ou via Internet (option).

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;

- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments dur la conduite ;

- l'influence de la fatigue sur la conduite;

- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;

- les usagers vulnérables ;

- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs - les gestes de premiers secours ;

- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule

- le transport d'un chargement et de personnes ;

- la réglementation relative à l’obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

**Les cours thématiques**

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

**Les thématiques traitées sont les suivantes :**

Cours variables, voici quelques exemples : -la vitesse - le partage de la route (usagers vulnérables) -les effets dus à la consommation d’alcool, de drogues ou de médicaments

Les tests et les cours sont en accès de manière illimité en agence.

**Conditions passage de l’examen :**

L’examen théorique du permis de conduire étant privé depuis 2016, les élèves sont libres d’acheter leurs place d’examen en autonomie lorsqu’ils le souhaitent. Un avis à titre indicatif peut être demander à l’auto-école sur le niveau de l’élève avant de s’engager dans l’achat d’une place d’examen.

**Déroulement de l’examen théorique :**

Une convocation est remise par mail à chaque candidats sur laquelle est indiqué le jour, l’heure et le lieu où ils devront se rendre en autonomie munis de la présente convocation ainsi que de leur pièce d’identité en règle. Sur place ils effectuerons un test de 40 questions sur tablette individuelle, et obtiendrons leurs résultats par mail quelques heures après leurs examen.

**La formation pratique**

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

**Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :**

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;

- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;

- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;

- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

**Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :**

**-le pourquoi -les influences de l’entourage et du mode de vie de l’élève**

**-le comment - les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail…**

**-les risques - l’auto évaluation**

**Le déroulement de la formation AAC ( 15 ans) ET B ( 17ans)**

1. Inscription/ Evaluation
2. Formation théorique /Epreuve théorique (réussite)
3. Formation pratique auto-école (leçons et rdv préalable)
4. Formation pratique avec accompagnateur (1 an min incluant les rdv pédagogiques 1 et 2)
5. Epreuve examen pratique

Ce programme se veut une vue d’ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu’un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l’obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l’influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

* **Formation théorique AAC et B  :**

Les entrainements s’effectuent en agence ou par le biais d’un accès au code en ligne

L’examen théorique est aujourd’hui privé et dépend de 2 organismes : la poste et objectif code.

Il vous faudra faire un maximum de 5fautes /40 questions pour obtenir votre examen.

**REUSSITE EPREUVE THEORIQUE**

* **Formation pratique AAC :**

Les leçons de conduite, elles, s’effectuerons dans un premier temps sur simulateur de conduite ( 5 leçons) puis en circulation directement. L’environnement évoluera progressivement, dans un 1er temps des impasses et des parkings seront utilisés pour appréhender les commandes en toutes sécurité. Puis, les parcours évolueront d’un trafic faible, à normal et enfin à dense.

Voici les 4 étapes que vous étudierez lors de vos **20 premières** leçons de conduite :

* Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
* Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
* Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
* Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

La validation des étapes s’effectue lors d’un bilan de compétence programmé à l’avance entre le moniteur et l’élève lors d’une leçon de conduite.

21eme leçon : RDV préalable de départ en AAC (**présence obligatoire accompagnateur/élève/moniteur**)

Programmation des dates des bilans de formation.

* **RVP 1** : bilan d’expérience de conduite entre 6 mois à 1 an de conduite avec le ou les accompagnateurs
* **RVP 2 :** bilan de conduite/ permis blanc entre 6 mois à 1 an après le RVP1

Selon le niveau atteint : - poursuite de la formation

-présentation à l’examen pratique

* **EPREUVE PRATIQUE AAC**

FAVORABLE : Félicitation (2ANS de permis probatoire) DEFAVORABLE : complément de formation jusqu’à représentation à l’examen

* **Formation pratique  B:**

Les leçons de conduite, elles, s’effectuerons en circulation directement. L’environnement évoluera progressivement, dans un 1er temps des impasses et des parkings seront utilisés pour appréhender les commandes en toutes sécurité. Puis, les parcours évolueront d’un trafic faible, à normal et enfin à dense.

Voici les 4 étapes que vous étudierez lors de vos leçons de conduite prévisionnelles :

* Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
* Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
* Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
* Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

La validation des étapes s’effectue lors d’un bilan de compétence programmé à l’avance entre le moniteur et l’élève lors d’une leçon de conduite.

Une fois les 4 compétences validé en « travaillé » et/ou acquis, ; un examen blanc du permis de conduire est réalisé.

Vous devez alors obtenir un résultat positif lors de ce dernier pour pouvoir être présenté à l’examen pratique du permis de conduire.

* **EPREUVE PRATIQUE B**

FAVORABLE : Félicitation (2ANS de permis probatoire) DEFAVORABLE : complément de formation jusqu’à représentation à l’examen